

Préface

JULIE BOISSONNEAULT

Centre de recherche sur les francophonies canadiennes,
Université d'Ottawa (Canada)

RENÉE CORBEIL

Université Laurentienne (Canada)

Introduction

C'est en Tunisie, acteur clé dans l'histoire du bassin méditerranéen, de ses peuples et de l'humanité, pays aux 3 500 ans d'histoire, que s'est tenue la sixième édition du colloque international *Langue et territoire*. Notre collègue et ami Ali Reguigui, qui co-organisait l'événement depuis la première édition à Sudbury (Ontario, Canada) en 2010, avait toujours rêvé de réunir les conférenciers et les conférencières dans sa terre natale, qui, de par son histoire, fait écho aux fondements interdisciplinaires et relationnels du colloque. Cet ouvrage lui est dédié.

Les treize articles qui composent cet ouvrage font foi de cette interdisciplinarité où langues et territoires s'imbriquent les uns aux autres. Les auteurs et auteures y traitent de langues diverses – belles, complexes, agrégées et variées, comme des roses de sable. Ces langues – l'anglais, le corse, le néerlandais, le français, l'italien, le judéo-géorgien, le kituba, le lingala, le kurde et le turc –, tels des pions sur un échiquier, occupent des espaces dans lesquels elles revendiquent leur droit de cité et par lesquels elles définissent ou redéfinissent leur appartenance, leur spécificité, leur vitalité et celles de leurs locuteurs.

Nous vous présentons ces articles selon que les espaces dans lesquels se meuvent les langues relèvent du sociopolitique, du socioculturel ou du socioéducatif, tout en gardant à l'esprit que ces catégorisations ne sont pas étanches les unes aux autres.

I. Espaces sociopolitiques ou l'appropriation d'un droit de cité

Les cinq premiers articles mettent en jeu les questions de la nationalisation et de la reconnaissance des langues, des politiques publiques qui agissent sur leur fonction, ainsi que de la présence des langues dans la sphère médiatique et dans la toponymie pour dire et parler d'un territoire. Les auteurs y traitent d'une forme quelconque d'aménagement linguistique de langues en cohabitation avec d'autres, soulignant souvent la précarité de ces langues.

Dans le premier texte, l'historien **Marcel Martel** pose la question de savoir pourquoi le français n'est pas langue co-officielle en Ontario, alors même que cette province canadienne abrite le plus grand nombre de francophones à l'extérieur du Québec. C'est par un retour dans le temps et un dépouillement minutieux de lettres citoyennes envoyées au premier ministre ontarien pendant les années 1960 que se dessine la réponse à cette question qui alimente encore les débats à l'heure actuelle.

Salih Akin nous transporte ensuite en Turquie, là où l'identité et la présence kurdes ont été oblitérées du paysage et des discours sur la scène publique pendant près de huit décennies. Son analyse des termes « Kurde » et « Kurdistan » dans les dictionnaires kurdes et turcs permet de voir comment un peuple et sa langue peuvent être effacés de l'histoire. Ne pas nommer, ne pas dire, c'est en fait ne pas exister. La bataille de mots que se livrent les lexicographes, comme l'illustre bien le linguiste, est un miroir de la bataille politique et idéologique dans l'État turc à l'égard des territoires et des identités kurdes.

C'est ensuite vers l'île de Corse que nous nous déplaçons où **Didier Rey** relate l'histoire des luttes inégales qui se sont jouées entre les langues corse, italienne et française du 19^e au 21^e siècle.

Les événements qui ont mené à la quasi-disparition de l'italien, à la résistance du corse et à la montée en puissance du français permettent de comprendre la situation triglossique de l'ère contemporaine et les enjeux auxquels font face les Corses italo-phones, corsophones et francophones.

L'article que propose **Lali Guledani** aborde une situation complexe et souvent oubliée des annales de l'histoire : celle des Juifs géorgiens qui, de l'ancienne Union soviétique, ont été rapatriés en Israël à partir des années 1970, transportant dans leur bagage, leur culture et leur langue. L'analyse de documents écrits laisse voir leur adaptation au nouveau territoire et l'influence de l'hébreu moderne sur leur langue, mais également les spécificités linguistiques que maintient le judéo-géorgien à ce jour.

Ce premier volet se clôt par une analyse sociopragmatique et comparative de la politique linguistique en République du Congo (Congo-Brazzaville) et laisse entrevoir l'avenir des langues et les langues de l'avenir dans ce pays africain. **Frydh Ondélé** expose comment les vicissitudes entourant les décisions en matière d'aménagement linguistique – tant du statut que du corpus – favorisent certaines langues au détriment d'autres, et ce, bien que certaines des langues congolaises aient le statut de langue nationale.

II. Espaces socioculturels ou l'affirmation d'une appartenance

Le tiraillement qu'occasionne la présence de deux identités fortes sur un même territoire se manifeste souvent sur le plan culturel et artistique. C'est ce qu'illustre **Roland Scheiff** en opposant les valeurs attribuées à ce qu'est être un compositeur flamand en Belgique du 19^e siècle. En retraçant le parcours des compositeurs François-Auguste Gevaert et Peter Benoit, qui occupent des places opposées dans l'affirmation d'une identité musicale flamande en Belgique, il s'interroge ainsi sur la construction identitaire à l'échelle nationale.

Les deux articles suivants traitent des dimensions culturelles de la traduction ou de la transposition culturelle d'une langue hors de son espace d'origine, laissant ainsi voir que la connaissance d'une langue ne signifie pas la connaissance de la culture que véhicule cette langue. Bien que toutes les langues soient porteuses d'une spécificité culturelle, les variétés d'une même langue peuvent aussi être porteuses de cultures différentes lorsqu'elles évoluent dans des territoires différents. À cet effet, deux auteurs font état de décisions éditoriales qui interviennent sur la transmission des spécificités culturelles et linguistiques propres à une région, à une communauté, lorsqu'elles sont « traduites » pour un public autre. **Gerardo Acerenza** montre ainsi comment des romans de langue française publiés au Québec sont « retraduits » ou « réaménagés » en français pour le lectorat de l'Hexagone. S'agit-il d'un appauvrissement de la prise de parole des romanciers ou d'un transfert nécessaire pour en faciliter la compréhension dans les autres espaces francophones ? **Simone Casaldi**, quant à lui, se penche sur les modalités qui régissent la traduction de romans québécois de langue française en Italie. Son analyse montre que la traduction, bien qu'elle puisse faire rayonner la littérature au-delà de ses frontières initiales, peut aussi projeter une image brouillée des spécificités culturelles qui s'y rattachent. Les deux auteurs témoignent ainsi de la perte des référents socioculturels inhérents à une langue-culture lorsqu'elle sort de son territoire d'appartenance.

Noussayba Ouakaoui-Salem met en valeur, par le récit poétique de *La Grande Bourgeoise* de Jean Giraudoux, les concepts d'espaces infinis et de territoires intimes. Son analyse du récit et de l'esthétique de Giraudoux nous font découvrir une nouvelle carte territoriale où se chevauchent la terre inspiratrice et le territoire des mots.

III. Espaces socioéducatifs ou la représentation des langues

C'est par le biais de la parémiologie que **Muriel Poli** et **Claude Devichi** cherchent à montrer comment les proverbes peuvent, en tant que locutions culturellement chargées, contribuer à un meilleur apprentissage des langues, à la promotion de

la diversité linguistique et à la valorisation du patrimoine immatériel. Leur enquête auprès de jeunes Corses illustre comment l'enseignement des proverbes ouvre la voie à un échange culturel qui transcende les générations.

Chantal Mayer-Crittenden et **Amélie Albert** proposent ensuite une approche collaborative entre chercheurs et enseignants dans le but de favoriser la communication orale chez des élèves vivant en contexte minoritaire et aux prises avec un trouble spécifique des apprentissages ou un trouble développemental du langage. Les deux chercheuses exposent une approche interprofessionnelle misant sur la concertation des joueurs afin de rehausser à la fois les stratégies métacognitives et les compétences langagières des jeunes élèves, tout en outillant les éducateurs.

Par l'analyse des premières de couverture des manuels scolaires du français langue étrangère au secondaire tunisien, **Saloua Touati** porte sa réflexion sur la symbolique que véhiculent les titres. Souscrivent-ils à une altérité collective et au plurilinguisme ? Que véhiculent les titres à l'apprentissage du français et au plurilinguisme ? Quelle dynamique font-ils valoir et quelles représentations visent-ils ? Son analyse paratextuelle apporte ainsi un certain éclairage sur les visées du système scolaire en Tunisie.

Il allait de soi que le texte que cosigne notre regretté collègue **Ali Reguigui** avec **Chantal Mayer-Crittenden**, **Anabelle Bouchard** et **Manon Robillard** boucle cet ouvrage. Dans une étude longitudinale, les auteurs s'intéressent à l'acquisition du français de référence auprès d'élèves – tant locuteurs natifs que nouveaux locuteurs du français – fréquentant une école de la minorité linguistique. Les chercheurs tentent de déterminer si l'évaluation de leurs compétences de communication tient compte des variantes inhérentes à la langue ou si elle est symptomatique d'un trouble développemental du langage, d'où la méprise qui se produit souvent entre les deux.

Bonne lecture !